



Manager dans une relation tripartite : Accompagner sans être présent au quotidien

Pour qui ?

Dirigeants et Managers des
Groupements d'employeurs

Prérequis

Aucun

Movens pédagogiques et techniques

Formation en distanciel combinant une pédagogie active d'appropriation des apports théoriques et des séquences pratiques notamment par des :

- Analyses de documents
- Cas concrets
- Exercices

Evaluation et satisfaction

- Evaluation des acquis des compétences par un questionnaire au cours de la formation
- Evaluation de la satisfaction de la formation et du formateur par un questionnaire à l'issue de la formation
- Suivi des présences et remise d'un certificat individuel de réalisation de formation

La formation répond aux dispositions de l'article L.6313-2 du Code du travail et peut à ce titre être prise en charge par l'OPCO au titre du plan de développement des compétences.

Contacts

- Pédagogique | Nadia ROUHAUD
- Administratif | Johanna PAIN
- Référent handicap | Céline GUIGNARD

formation@crge.com
0549882557



Durée : 7h



À distance

Adhérent : 700 €

Net de taxe par stagiaire

Non adhérent : 900 €

Net de taxe par stagiaire

Description

Manager dans un groupement d'employeurs implique d'accompagner des salariés que l'on ne côtoie pas au quotidien, tout en développant une relation de confiance avec les entreprises adhérentes. Cette configuration singulière nécessite des pratiques managériales adaptées, fondées sur la qualité du suivi, la proactivité pour sécuriser les parcours et la coopération des acteurs.

Cette formation « manager dans une relation tripartite : Accompagner sans être présent au quotidien » vous apporte des repères concrets et des outils directement mobilisables pour renforcer la qualité de la relation tripartite

Objectifs pédagogiques et compétences visées

Être capable de :

- Trouver votre place dans la relation tripartite
- Maintenir le lien et accompagner à distance les salariés mis à disposition dans les entreprises adhérentes
- Créer les conditions d'un suivi efficace du salarié mis à disposition



Programme

Appréhender les spécificités du management dans une relation tripartite

- Comprendre les rôles et les responsabilités du groupement d'employeurs, de l'entreprise adhérente et du salarié mis à disposition
- Identifier les enjeux et les particularités du management sans présence quotidienne (vs management opérationnel et responsabilité employeur)
- Repérer les points de vigilance liés à la relation tripartite
- Cartographier en sous-groupe les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes à partir d'outils et de grilles de lecture

Mobiliser la boîte à outils du manager dans la relation tripartite

- Préparer un échange avec le salarié mis à disposition et/ou les entreprises adhérentes en utilisant les outils de communication et la posture managériale adaptés aux différents interlocuteurs
- Prévenir et/ou gérer les difficultés relationnelles ou professionnelles par la méthode du feed back , de la régulation ou du recadrage
- Favoriser une communication fluide entre le salarié, les entreprises adhérentes et le groupement d'employeurs grâce à un process d'entretien construit
- Expérimenter puis analyser en sous-groupes les outils de communication, les grilles d'entretiens, et le modèle « mode d'emploi de la relation tripartite » utilisés conjointement et appliqués à des situations vécues

Mettre en oeuvre une méthodologie d'accompagnement favorisant l'engagement et la réussite des missions

- Identifier les besoins et les attentes du salarié mis à disposition et de l'entreprise adhérente
- Repérer les situations nécessitant une intervention ou un ajustement
- Structurer les différentes étapes de l'accompagnement du salarié mis à disposition (de sa prise de poste, à la réalisation de ses missions jusqu'à son évolution ou la fin de la collaboration)
- En atelier de pratiques à partir d'un outil d'intelligence collective les participants structurent une méthodologie d'accompagnement d'un salarié mis à disposition en favorisant l'engagement, l'autonomie, la réussite des missions et l'expression de la reconnaissance

Organiser et assurer un suivi régulier pour une relation tripartite pérenne

- Identifier les étapes clés d'un dispositif de suivi pour une relation tripartite pérenne
- Préparer et conduire les points de suivi et partager les informations utiles avec les différentes parties prenantes
- Evaluer la qualité de la relation tripartite et la satisfaction des parties prenantes
- Mettre en place des actions d'ajustement et de régulation (si nécessaire)
- Utiliser en sous-groupe « l'arbre de décision » et la « check list de sécurisation d'un parcours » d'un salarié mis à disposition pour évaluer la qualité d'un suivi d'un salarié mis à disposition

S'engager individuellement et contribuer collectivement pour son groupement d'employeurs à la création d'un dispositif de relation tripartite

- Dessiner les étapes du parcours d'une relation tripartite optimisée pour son GE (préparation, démarrage, intégration, suivi, ajustement et bilan) sur une frise de la relation tripartite dans un GE
- Ecrire les différents temps de suivi (échange avec le salarié, échange avec l'entreprise adhérente, rencontre tripartite), leur fréquence, et les sujets à traiter
- Construire quelques indicateurs de suivi et organiser la traçabilité des informations récoltées dans le respect de la confidentialité



- Identifier un engagement individuel adapté aux pratiques de son groupement d'employeurs, réaliste et réalisable à partager avec le groupe

Modalités d'accès

Chaque participant devra disposer de l'équipement informatique lui permettant de suivre la formation en distanciel dans des conditions optimales : écran, caméra et système audio de qualité et liaison internet stable avec bande passante supportant image et son.

